PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS

1. Objectif du programme

Le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) vise à permettre la réalisation de travaux de construction, de réfection ou d'agrandissement d'infrastructures à la faveur d'une aide financière gouvernementale. Il vise également à favoriser l'implantation et le maintien d'expertise technique en région.

2. Répartition de l'enveloppe

Le 14 juin 2004, le gouvernement du Québec a bonifié de près de 200 millions de dollars l'enveloppe des travaux admissibles aux sous-volets 1.1 et 1.2 du volet 1 du PIQM. La contribution additionnelle du gouvernement s'élève à près de 100 millions dollars, l'autre partie de la bonification étant assumée par les municipalités.

La contribution additionnelle du gouvernement du Québec est versée par la Société à partir des sommes déjà prévues dans l'enveloppe du programme.

La gestion du programme relève du MAMOT. Au 31 mars 2014, l'enveloppe du programme est entièrement allouée.

Répartition de la bonification de l'enveloppe du programme PIQM (en millions de dollars)

Volet		Gouvernement du Québec	Municipalités	Total
Volet 1, sous-volet 1.1	Réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout et mise aux normes des infrastructures pour l'eau potable (municipalités de 2 000 habitants et plus)	46,8	46,8	93,6
Volet 1, sous-volet 1.2	Réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout et mise aux normes des infrastructures pour l'eau potable (municipalités de 2 000 habitants et moins)	48,8	48,8	97,6
Enveloppe ⁽¹⁾		95,6	95,6	191,2

⁽¹⁾ La contribution initiale du gouvernement du Québec s'élevait à 100 millions de dollars. À la suite d'une révision des coûts estimés des travaux, la contribution du Québec a été réduite à 95,6 millions de dollars.Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

3. Calcul de l'aide financière

Dans le cas des projets de mise en place, de mise aux normes, d'agrandissement ou de rénovation d'infrastructures municipales d'approvisionnement en eau et de traitement de l'eau potable, l'aide financière ne peut excéder 50 % du coût maximal admissible.

Dans le cas des projets de mise en place ou de mise aux normes d'ouvrages d'interception et de traitement des eaux usées, l'aide financière ne peut excéder 85 % du coût maximal admissible.

Dans tous les autres cas, l'aide financière ne peut excéder 66 3/3 % du coût maximal admissible.

Aux fins du calcul de l'aide financière, le MAMOT détermine le coût maximal admissible des travaux reconnus admissibles sur la base de la solution plausible la plus économique.

4. Aide financière accordée au 31 mars 2014

Au 31 mars 2014, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le versement d'un montant de 91,7 millions de dollars, soit 95,9 % de l'enveloppe.

Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) au 31 mars 2014

(en dollars)

Bénéficiaire	Projet	Coût total du projet présenté	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Région 01 Bas-Saint-Laurent	110,000	presente	reconnuc	rengagement
Rivière-Ouelle	Conduites d'aqueduc et d'égout domestique et assainissement des eaux usées	10 627 920	7 940 894	_
Rivière-Ouelle	Alimentation en eau potable	7 134 126	5 018 973	_
Rivière-du-Loup	Mise aux normes de la station de purification	6 243 800	2 732 120	_
Saint-Adelme	Mise aux normes de l'eau potable	3 755 964	2 752 241	778 365
Saint-Jean-de-Dieu	Alimentation en eau	1 000 500	387 028	_
Témiscouata-sur-le-Lac	Mise aux normes de l'eau potable	8 493 076	4 240 000	2 415 030
Région 02 Saguenay–Lac-Saint-Jean				
Péribonka	Modernisation du système d'approvisionnement en eau potable	2 004 105	1 234 815	334 730
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	Mise aux normes du système d'approvisionnement en eau potable	1 747 979	1 367 174	_
Saint-Henri-de-Taillon	Alimentation conjointe en eau souterraine avec la municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur	4 752 976	2 908 099	727 025
Région 04 Mauricie				
Saint-Étienne-des-Grès	Alimentation en eau potable	1 092 490	546 245	_

Dánáficiaine	Project	Coût total du projet	Subvention versée ou	Solde de
Bénéficiaire	Projet	présenté	reconnue	l'engagement
Région 05 Estrie				
Scotstown	Alimentation en eau souterraine	947 845	422 413	105 604
Sherbrooke	Mise aux normes des infrastructures d'approvisionnement en eau potable	33 800 000	4 423 092	12 476 908
Valcourt	Réfection et remplacement des conduites existantes	3 829 000	1 848 377	_
Région 07 Outaouais				
L'Isle-aux-Allumettes	Travaux d'amélioration du système d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable	1 874 200	1 199 488	299 872
Maniwaki	Construction d'une nouvelle station de production d'eau potable	3 800 000	1 900 000	_
Portage-du-Fort	Mise aux normes des installations d'approvisionnement en eau potable	2 951 676	_	2 361 341
Val-des-Monts	Collecte, interception et traitement des eaux usées	1 180 000	728 700	_
Région 08 Abitibi-Témiscamingue				
Témiscaming	Alimentation en eau potable	8 058 278	5 104 796	_
Région 10 Nord-du-Québec				
Chapais	Aménagement de puits d'eau souterraine et construction d'un réservoir d'eau potable	4 027 651	3 037 277	_
Région 11 Gaspésie–Îles-de-la-Madelei	ne			
Maria	Normalisation des équipements d'approvisionnement en eau potable	7 684 207	3 476 761 \$	_
Matapédia	Mise aux normes des installations d'approvisionnement en eau potable	4 750 338	3 835 800 \$	_
Région 12 Chaudière-Appalaches				
Saint-Frédéric	Aqueduc et égouts	541 933	_	299 076
Saint-Joseph-de-Coleraine	Mise aux normes des infrastructures d'alimentation en eau potable	1 414 296	615 750	91 398
Saint-Just-de-Bretenières	Mise aux normes des installations d'eau potable	228 476	114 238	_
Saint-Prosper	Mise aux normes de l'alimentation en eau potable	1 333 384	521 230	_
Sainte-Marguerite	Mise aux normes de l'alimentation en eau potable	3 605 546	1 372 654	108 130
Thetford Mines	Mise aux normes des infrastructures d'eau potable	1 921 030	848 761	_

		Coût total du	Subvention	
Bénéficiaire	Projet	projet présenté	versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Région 14 Lanaudière				
Mascouche	Réfection de l'aqueduc	4 661 000	600 000	_
Saint-Barthélemy	Mise aux normes des installations de production d'eau potable	925 950	418 415	_
Saint-Jean-de-Matha	Construction d'un nouveau puits pour l'alimentation en eau potable	140 800	59 883	_
Région 15 Laurentides				
La Minerve	Mise aux normes de l'approvisionnement en eau potable	1 692 000	878 673	_
Lac-des-Écorces	Mise aux normes des installations de production d'eau potable	1 600 000	687 561	_
Rivière-Rouge	Mise aux normes du système d'alimentation en eau potable	1 952 000	724 981	_
Sainte-Sophie	Travaux d'infrastructures d'aqueduc	488 000	139 688	_
Région 16 Montérégie				
Les Cèdres	Construction d'un réseau d'égout domestique	4 000 000	2 000 000	_
Waterloo	Mise à niveau de l'alimentation en eau potable	886 700	274 500	_
Yamaska	Collecte, interception et traitement des eaux usées et remplacement du			
	réseau d'aqueduc	11 154 000	7 317 249	
TOTAL		156 301 246	71 677 876	19 997 479